

Règlement Intérieur Gîte :

"L'ECRIN DU CHATEAU DE JOUQUES "

Durée de location

Ce logement vous est loué pour une période définie lors de votre réservation, déterminée dans votre contrat de location. En aucun cas un client ne pourra se prévaloir d'un quelconque droit au maintien dans les lieux en dehors de cette période.

Arrivée et départ

- * Les heures d'arrivée sont prévues l'après-midi à partir de 17h.
- * Les heures de départ sont prévues le matin avant 10h.
- * A votre arrivée vous seront remis, les clefs, le règlement intérieur et conditions pour l'utilisation de la piscine, un inventaire.
- * Un état des lieux serait fait en début et fin de séjour.

Rappel !!! Le temps consacré au ménage doit avoir lieu le jour du départ, avant l'heure limite.

Matériel fourni

- * Ce logement est loué avec la literie (sommiers et matelas), couettes et oreillers conforme à l'inventaire. Vous devez obligatoirement laissez les draps housses pour envelopper les matelas, de taies d'oreillers et housses de couettes.
- * Les draps et autre linge de maison (parures de lit, serviettes, torchons...) sont fournis. Chaque matela et oreillers sont équipés d'alèses qui devront être propres et maintenues lors du départ.
- * Les lits seront fait à votre arrivée,
- * Un kit est mis à votre disposition à votre arrivée (sacs poubelles, éponges, filtres à café, lessive, pastilles lave vaisselle, produits ménager, sel, poivre, vinaigre, huile...) Ayez la gentillesse de renouveler pour les autres arrivants.

Rappel !!! avant votre départ les parures de lits devront être pliées et déposées au pied de chaque lit, les serviettes de toilette seront pliées dans les salles de douches respectives

Utilisation des lieux

- * Tous les meubles sont à votre disposition. Veuillez les garder en bon état et veiller à leur propreté.
- * La fourniture de l'eau, de l'électricité et du chauffage est incluse dans le prix de la location.

Toutefois, dans le but de respecter au mieux l'environnement, ne laissez pas portes et fenêtres ouvertes si vous utilisez la climatisation, et fermer les volets et rideaux lors de vos départs dans la journée pour éviter que la chaleur ne rentre.

* Toutes les commodités sont à votre disposition, sous réserve d'un usage normal et raisonnable. A cet égard, veuillez ne rien jeter dans la cuvette des WC, hormis le papier toilette.

* La porte d'accès au logement est munie de serrure à clé. Veuillez absolument à bien les fermer lors de toute sortie des lieux. Vous êtes responsable de tout vol et toute dégradation en cas de non- respect de cette clause.

Rappel !!! dans le cas d'un blocage (wc bouché) des pompes, de la station de relevage du système d'assainissement dû à la malveillance, la responsabilité du locataire est engagée.

Utilisation de la connexion Internet

* le locataire s'engage à respecter les lois en matière de téléchargements et de consultations de sites. En cas de demande de la part des autorités compétentes, le propriétaire du gîte transmettra les coordonnées du locataire ayant bénéficié de ladite connexion.

Utilisation de la piscine

* la piscine est soumise à l'acceptation du règlement ci-joint,

* Pendant toute la durée du séjour, les enfants sont sous la responsabilité de leurs parents. Le parc avec sa piscine peuvent présenter des dangers, ne laissez pas les enfants s'y promener seuls sans être accompagnés par leurs parents ou par un adulte responsable.

Consignes de sécurité et de bienséance

- * Veuillez respecter la tranquillité des lieux et en faire un usage conforme à leur destination. Le volume sonore, à l'intérieur et à l'extérieur de la propriété, doit être contenu afin de respecter la tranquillité du voisinage et les hôtes de chambres d'hôtes...
 - En cas de conflit et ou de plainte, nous nous réservons le droit d'exclure les clients à l'origine du trouble.
 - * Pour le respect du voisinage, il est strictement interdit de faire du bruit le soir après 22h et avant 7h du matin sur la terrasse. (les voisins ne sont pas en vacances...)
 - * Il est formellement interdit de fumer à l'intérieur du logement.
 - * En cas d'urgence, veuillez avertir les secours (18 pour les pompiers, 15 pour le Samu, 17 pour la police, 112 pour les portables). Un extincteur à été placé en bas de l'escalier.
 - * Les locataires s'engagent à veiller à fermer les fenêtres, en cas de risques de pluies (et notamment d'orage) Les fenêtres doivent être fermées en cas d'absence. Toute dégradation du fait de pluies à l'intérieur des pièces (notamment des parquets) sera imputable au locataire.
- * Le locataire est dans l'obligation de déposer un chèque de caution de 500€, pour les éventuels dégâts causés pendant le séjour.

Rappel !!! Le propriétaire ne saurait en aucun cas être tenu pour responsable des accidents ou dommages qui pourraient survenir dans la propriété, sur le parking ou dans les manœuvres d'accès ou de sortie du domaine. Pour la sécurité des enfants, la grille d'entrée du portail devra systématiquement être fermée. Un BIP du portail est à votre disposition. Nous vous remercions de votre compréhension

Forfait Nettoyage

* Un forfait Nettoyage peut s'appliquer en fin de séjour, si le client n'a pas choisi d'effectuer lui-même le nettoyage des lieux ou si un état des lieux après le départ du client indique que le nettoyage a été insuffisant.

Rappel !!! le logement doit être rendu impeccable...

** Les sanitaires : wc, douche et vaques "siphons"*

** l'électroménager (frigo, LV, LL cafetière, micro-ondes...)*

** les meubles (chaises, canapés, tables...)*

** la vaisselle (couvert, assiettes, verres, plats).... **doivent être nettoyés et rangés***

** les sols doivent être aspirés et nettoyés.*

Avec les produits de nettoyages sur place sous levier de la cuisine.

Il est de même en ce qui concerne le matériel extérieur, table, chaises, fauteuils, plancha, sol de la terrasse....

Ordures ménagères

* Un container est à votre disposition en sortant après le portail sur votre droite

Rappel !!! Lors de votre départ, veuillez ne rien laisser dans les poubelles et les rendre propres

Accueil des animaux (non autorisé)

Parking

* stationner dans la cour du Château.

L'entretien

* Pendant votre séjour, n'oubliez pas l'arrosage des fleurs sur la terrasse, pour que ce soit plus agréable pour vous et les prochains locataires..

En cas de problème

* En cas de panne ou de dysfonctionnement, veuillez nous contacter sans attendre. Nous ferons alors au mieux pour remédier à la situation.

* En cas de casse, sinistre ou dégradation merci de le signaler durant votre séjour, même si aucun dommage ne semble apparent. En cas de perte ou de dégradation d'éléments du logement, le montant de la caution pourra être minoré du coût de la remise en état ou d'un éventuel remplacement.

MERCI D'AVANCE POUR VOTRE PARTICIPATION ET BON SEJOUR

Je soussigné

M, Mme, Mlle désigné(e)
locataire, reconnais avoir pris connaissance du règlement intérieur du gîte et les accepte.

Date et signature

avec la mention manuscrite « lu et approuvé »

SAS MAISON D'HOTES CHATEAU DE JOUQUES

Gîte « L'ECRIN »

Chemin de Font Sereine

13420 Gémenos

Tél : 0673595248

contact@chateaudejouques.com